



Bulletin présenté par les GDSA de Bourgogne Franche-Comté et la section apicole régionale de GDS BFC

SOMMAIRE



Varroa et le traitement estival

Gérer son traitement estival pour garantir des colonies saines



Protection des ruchers

Les outils pour réduire la pression de prédation sur les colonies et les bons réflexes à connaître



Foyer Aethina tumida en Italie

Maîtrise du dernier foyer Aethina tumida en Italie – Rappel des bonnes pratiques d'achat et d'introduction d'abeilles exportées



Actualités de la section régionale

Dernières réunions et formations du réseau – Calendrier du 2nd semestre

Les bons réflexes au rucher en période de risque incendie

- Ayez toujours de l'**eau à disposition** (50 L recommandés), pour vous et pour éteindre un éventuel départ de feu ou bien une couverture.
- Si possible, gardez un **extincteur dans votre véhicule**.
- **Ne posez jamais un enfumoir allumé directement au sol** et éteignez le entre chaque rucher, ou transportez le dans une caisse métallique hermétique (type caisse à munitions).
- Soyez particulièrement **vigilant lors de l'utilisation d'engins thermiques** (souffleur, débroussailleuse, etc.).
- Évitez de stationner un **véhicule chaud dans les herbes hautes**.
- Débroussailliez et entretenez les abords des ruchers **avant les périodes de sécheresse**.



Risque de disette – Surveillance des réserves !

Les canicules à répétition ont eu raison des floraisons et le manque d'eau fait craindre une miellée de lierre peu productive.

- Soyez vigilant à l'**état des réserves en nectar et pollen** et complétez régulièrement si nécessaire (sirop, candi et pâte protéinée...).
- **Nourrissez en fin de journée** pour éviter le pillage et que les températures atteintes en pleine journée dans le nourrisseur les empêchent d'accéder au sirop/candi.
- Mettez de l'**eau à disposition de vos colonies**, et dans la mesure du possible, placez-les dans un **endroit ombragé**.

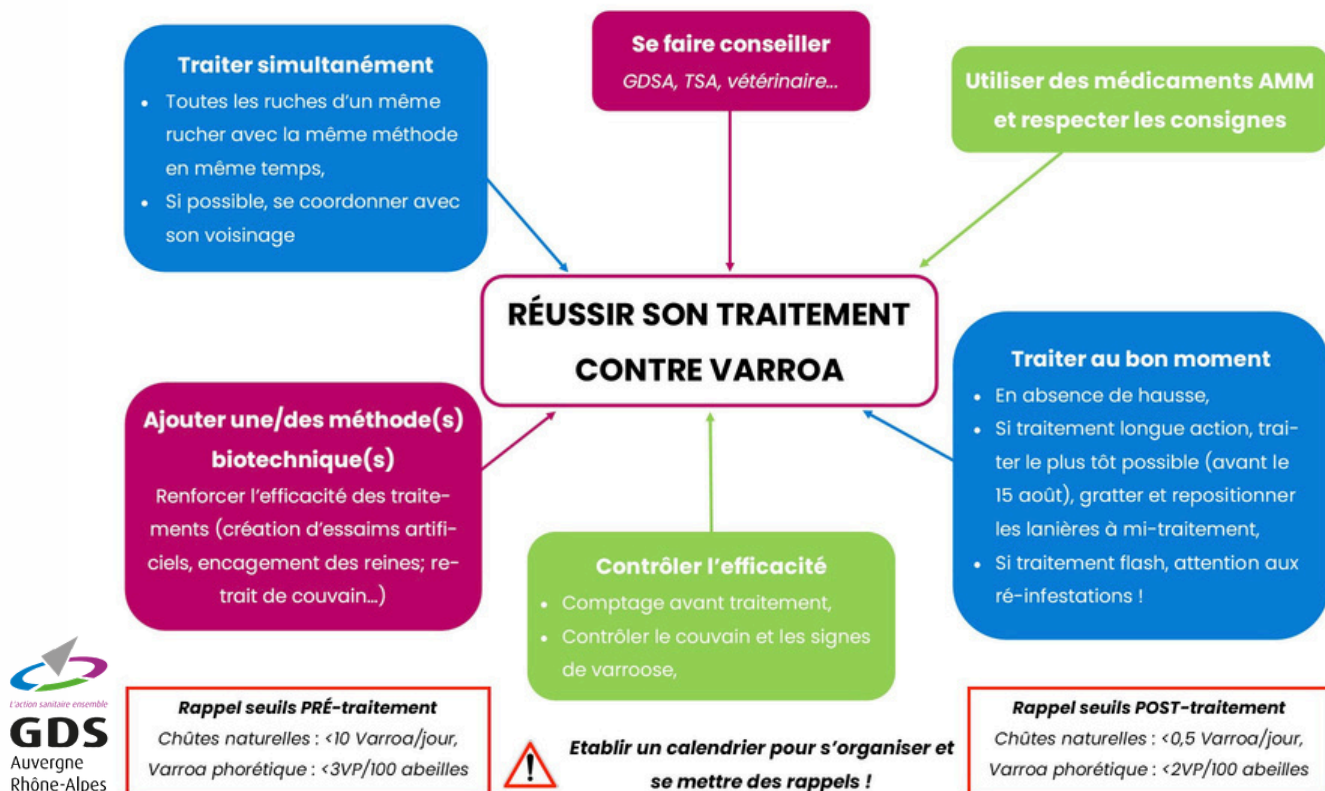
Varroa et le traitement estival

La période estivale fait le lien entre la saison de production de miel et la celle de la mise en hivernage. C'est une période cruciale pour lutter contre Varroa, dont la population continue de croître alors que les reines diminuent leur ponte.

Figure 1 - Modélisation de l'évolution de la population de *V. destructor* au cours de l'année
(Source : Noireterre, 2011)



Les fortes chaleurs de ces derniers mois ont cependant perturbé ce cycle et de nombreux apiculteurs font état d'arrêts de ponte sur leurs colonies (absence de pollen, températures dans le nid à couvain trop importantes...). Ces arrêts de ponte peuvent être mis à profit pour traiter les colonies par un traitement flash (médicament à base d'acide oxalique en dégouttement ou sublimation) et ainsi permettre une rotation des molécules pour les apiculteurs ayant l'habitude de traiter avec des médicaments longue durée. Afin de préserver l'état sanitaire des abeilles d'hiver, il est fortement recommandé de traiter ses colonies **avant le 15 août**. Les schémas ci-dessous rappellent l'arsenal médicamenteux existant et autorisé en France ainsi que les bonnes pratiques d'application.



PRATIQUES DE LUTTE CONTRE LE VARROA

TRAITEMENTS MEDICAMENTEUX



L'efficacité et les effets indésirés de certains médicaments, notamment ceux à base de thymol ou d'acide formique sont fortement dépendants des températures extérieures ! Renseignez-vous auprès de votre GDSA !

Traitement de base (à décaler en cas de récolte tardive)

Apivar (amitraz) lanières pendant 6 à 10 semaines.
Apitraz (amitraz) lanières pendant 6 semaines.
Apistan (tau-fluvalinate) lanières pendant 6 à 8 semaines.
Bayvarol (fluméthrine) : lanières pendant 4 à 6 semaines.
Apilife Var* (thymol) : 4 applications à 1 semaine d'intervalle.
Apiguard* (thymol) : 2 barquettes à 15 j d'intervalle.
Thymovar* (thymol) : 2 applications à 4 semaines d'intervalle.

Traitement « choc »

Si grosse infestation varroa :
 Traitement à l'acide formique :
Formic Pro* à T° < 30°C.

Traitement de rattrapage

En l'absence de couvain : traitement à l'acide oxalique par dégouttement : **Api-bioxal***, **Oxybee***, **Varroxal*** ou sublimation : **Api-bioxal***, **Varroxal*** ou dégouttement à l'ac. oxalique + ac. formique : **Varromed*** ou lanières d'ac. oxalique : **Calistrip⁽¹⁾***



Création d'essaims artificiels + traitement à l'acide oxalique par dégouttement : **Varroxal***, **Api-bioxal***, **Oxybee***, **Varromed*** sublimation : **Varroxal***, **Api-bioxal***, ou pulvérisation : **Varroxal***

Division des colonies

Mise en place de cadre piège à couvain de mâles à éliminer 22 jours maximum après.

Destruction couvain mâle

Encagement de la reine 24 jours + traitement par dégouttement à l'acide oxalique : **Api-Bioxal***, **Oxybee***, **Varroxal*** ou ac. oxalique + formique : **Varromed***

Rupture de pont

*A noter : L'utilisation de **planchers grillagés** contribue à éliminer une forte proportion de varroas et à surveiller l'infestation par comptage sur langes des chutes naturelles des varroas*

PRATIQUES BIOTECHNIQUES

* Traitements autorisés en agriculture biologique

(1) Calistrip est préconisé quand il y a peu de couvain et quand les abeilles ne sont pas encore en grappe.

Protection des ruchers contre *Vespa velutina*

Au regard des résultats du piégeage de printemps 2026, les frelons à pattes jaunes étaient très actifs en ce début d'année et la **prédation d'automne** s'annonçait intense par endroit. Il semblerait que les fortes chaleurs de ces derniers mois aient perturbé les colonies de *Vespa velutina*, cependant il faut rester vigilant, les attaques se concentrant sur la fin d'été et l'automne. Aussi, la protection des ruchers est à anticiper pour soulager les colonies pendant cette période de constitution des réserves hivernales : achat de portes de réduction ou muselières, recherche d'emplacement de secours, construction d'harpes électriques, pièges d'automne...



***Abeilles grappées sur la planche d'envol
défendant l'entrée de la ruche***

1-Réduire les entrées : le premier réflexe à adopter

Dès les premières observations de frelons à proximité du rucher, la réduction des entrées constitue l'une des premières mesures de protection à mettre en œuvre. A partir de portes spéciales achetées dans le commerce ou bricolées, elle permet aux abeilles de concentrer leurs capacités de défense sur une zone plus restreinte et de mieux repousser les tentatives d'intrusion. Attention, la plupart des réducteurs d'entrée contre le frelon ne sont pas adaptés pour les faux bourdons, qui se retrouvent bloqués à l'intérieur ou l'extérieur de la ruche.

2-Les muselières

Les muselières sont des structures installées devant les ruches, à travers lesquelles les abeilles peuvent passer mais qui gênent les frelons dans leur déplacement et les maintiennent à une certaine distance de la planche d'envol. Elles permettent ainsi de réduire le stress lié à la prédation et les abeilles continuent leur activité de butinage. Un temps d'adaptation (environ 2 jours) peut être nécessaire aux abeilles lors de l'installation d'un tel dispositif. Il faut donc anticiper sa mise en place dès l'observation d'un ou deux frelons devant les ruches.



***Muselière à 3 tubes -
AAVO (abeilles95.fr)***

3-Les harpes électriques

Les harpes électriques sont placées sur les trajectoires de vol des frelons et permettent d'éliminer une partie des individus fréquentant le rucher, réduisant ainsi la pression de prédation.

**Harpe
"faite-maison"**



Harpe commercialisée

4-Le piégeage d'automne

Le piégeage d'automne peut contribuer à diminuer localement le nombre de frelons présents autour du rucher. Son efficacité reste variable et il doit être considéré comme un outil complémentaire au sein d'une stratégie globale de protection. Les pièges doivent être surveillés régulièrement afin de limiter les captures accidentelles d'autres insectes.

Piège Beevital



**Nasse coréenne
"faite-maison"**

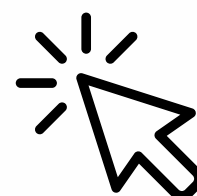


5-La transhumance : une solution de dernier recours

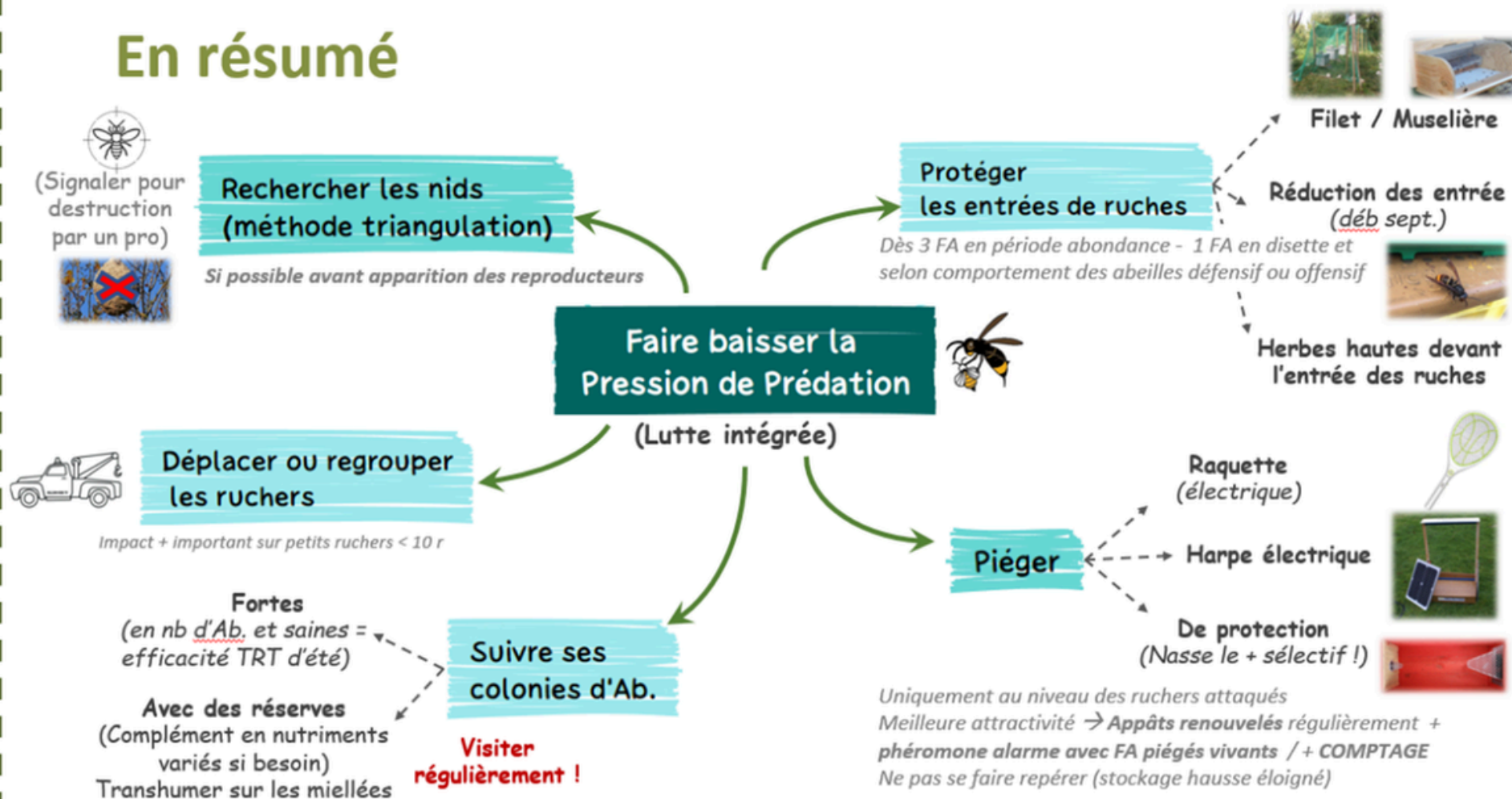
Dans certaines situations exceptionnelles, lorsque la pression de prédation devient très importante et que les moyens de protection ne suffisent plus, une transhumance temporaire du rucher peut être envisagée. Il faut cependant avoir recherché ce nouvel emplacement au préalable pour éviter d'être pris de cours.

Ressources :

- Tutoriel de construction de **harpes du GDSA 21.**
- Site de l'association "**Amis des Abeilles du Val d'Oise**" pour découvrir de nombreux tutoriels sur les muselières et harpes électriques.
- Dossier sur la **Protection des ruchers de la FRGDS AURA.**
- Tutoriel de **nasse coréenne du GDSA 35.**



En résumé



Foyer Aethina tumida en Italie



Le foyer d'Aethina tumida déclaré à 100km de Rome le 03 juin 2026 dernier n'a pas donné de suite après l'éradication des ruches concernées, déplacées illégalement depuis la Calabre. Cet évènement nous rappelle cependant à quel point la propagation de ravageurs exotiques dépend en grande partie de l'activité humaine. Aussi, il faut respecter la réglementation en vigueur concernant l'achat d'animaux à l'étranger et leur importation (déclaration TRACE, certificat sanitaire, zones de provenance...) !

Celle-ci est détaillée dans cet article du ministère de l'agriculture, de l'agro-alimentaire et de la souveraineté alimentaire : **Règlementation Importation Bourdons et Abeilles**

Actualités de la section régionale

Le programme de ces dernières semaines a été riche avec des journées techniques sur les thématiques du comptage ou des méthodes hors couvain qui ont eu lieu dans le 39 et 25, et les élus de la section apicole qui se sont retrouvés en commission en juillet pour faire le point sur les projets en cours. Voici les prochaines échéances pour les mois à venir :

- **01/08/2026** : Journée technique sur le thème "Retrait de couvain", organisée par l'ADA BFC, ouvert à tous, sur inscription à jean-baptiste.malraux@adabfc.adafrance.org.
- **11/09/2026** : ½ journée technique sur le thème "Comptage Varroa" organisé par le GDSA 39, uniquement ouvert à ses adhérents,
- **22/09/2026** : Webinaire de lancement de l'action "Arrêt de ponte" du projet SALV (plus d'information à venir)
- **Octobre 2026** : Webinaire sur le thème du Petit Coléoptère des ruches, présenté par le GDS Réunion (plus d'informations à venir)

CONTACTS A CONNAITRE :

- Des interrogations sur les **bonnes pratiques et gestes de prévention** dans la gestion de vos colonies, contactez votre **TSA** ou votre **GDSA**.
- Des **troubles ou mortalités** constatées dans vos ruches, appelez l'Observatoire des mortalités et affaiblissements des colonies d'abeilles (**OMAA**) au **03.62.02.28.20**,
- Des données de **piégeage ou de nids de frelon à pattes jaunes** à faire remonter, rdv sur Lefrelon.com.